



La Compagnie d'Arc de Pantin  
a le plaisir de vous inviter à participer au



# Championnat Départemental Beursault Dimanche 24 mars 2019

*Ouvert aux archers des Compagnies et Clubs de Seine-Saint-Denis  
Qualificatif au Championnat de France 2019*

Le tir :

- ✓ Dans les Jeux d'Arc du département,
- ✓ **Départ 1 à 09h00, départ 2 à 13h30,**
- ✓ La Compagnie affichera sur son site (<https://compagnie-arc-pantin.sportsregions.fr/>) la liste des archers inscrits ainsi que les lieux et horaires de tir de chacun,
- ✓ Une copie de la liste sera envoyée par courriel à chaque association,
- ✓ Tenue de Club/Compagnie ou tenue blanche obligatoire pour le tir et les podiums,
- ✓ Présentation au greffe d'un des justificatifs prévus par le règlement de la FFTA.

Inscription :

- ✓ Avant le vendredi 15 mars 2019, par mail à [beursaultpantin93@gmail.com](mailto:beursaultpantin93@gmail.com),
- ✓ **Tarif 6 € pour toutes les catégories,**
- ✓ Chèque à l'ordre de : C.A.P.A.D,  
à adresser : David LOPES - 3 rue Stendhal (Bat C) 75020 Paris,
- ✓ L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement,
- ✓ Toute annulation devra être signalée 72 heures avant le début du concours pour prétendre à remboursement.

Remise des récompenses :

- ✓ A partir de 18h00
- ✓ au STADE MARCEL CERDAN 170 avenue Jean Jaurès, 93500 PANTIN  
G.P.S : Latitude : 48.911077 - Longitude : 2.400384  
RN 2 Porte de la Villette - Métro : Fort d'Aubervilliers – ligne 7

Récompenses (suivant le règlement du Comité Départemental) :

- ✓ Médailles aux trois premiers archers de chaque catégorie,
- ✓ Coupes aux trois premières équipes « arc classique »,
- ✓ Coupes aux trois premières équipes « arc à poulies ».

**Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la remise des récompenses**



